



Creation d'une micro entreprise

Par **LIMAX_old**, le **11/06/2007** à **10:19**

Bonjour

J'ai 22 ans et je suis titulaire d'un Bac pro Compta. J'exerce le métier de comptable à mi-temps dans une entreprise.

En parallèle j'ai acquis un diplôme de Prothésiste Ongulaire.

Je souhaiterais dans un premier temps exercer ce deuxième métier à domicile ou bien en vacataire dans des salons d'esthétique.

Quel type de création d'entreprise dois-je choisir ?

Artisan ? Quelles sont les formalités ?

Merci de votre réponse.

Cordialement